

SPORT

4 - 11 ans

PRENJE MPS 2026

Stages sportifs du 20 avril au 30 avril



CULTURE

4 - 11 ans

PRENJE MPS 2026

Stages créatifs du 20 au 24 avril et du 27 au 30 avril

Pass découverte - 4 à 7 ans			
SEMAINE DE 4 JOURS	SEMAINE DE 5 JOURS	HORAIRES	SEMAINE
Tarif minimum : 4,87 € Tarif maximum : 27,10 €	Tarif minimum : 6,10 € Tarif maximum : 33,88 €		
MULTISPORTS Gymnase de la Paix		☐ 14h30 - 16h30	☐ 1 ☐ 2
ACTIVITÉ AQUATIQUE ⚠ Piscine Cachan : semaine 1 ⚠ Piscine Fresnes : semaine 2		☐ 9h30 - 11h	☐ 1 ☐ 2

Pass découverte - à partir de 8 ans			
SEMAINE DE 4 JOURS	SEMAINE DE 5 JOURS	HORAIRES	SEMAINE
Tarif minimum : 4,87 € Tarif maximum : 27,10 €	Tarif minimum : 6,10 € Tarif maximum : 33,88 €		
MULTISPORTS Gymnase Charcot		☐ 9h30 - 12h30 ☐ 14h - 17h	☐ 1 ☐ 2
ESCALADE & VOLLEY Gymnase Mistral		☐ 9h30 - 12h30 ☐ 14h - 17h	☐ 1

Pass évason - à partir de 8 ans			
SEMAINE DE 4 JOURS	SEMAINE DE 5 JOURS	HORAIRES	SEMAINE
Tarif minimum : 9,19 € Tarif maximum : 51,08 €	Tarif minimum : 11,49 € Tarif maximum : 63,85 €		
MULTISPORTS Gymnase Charcot		☐ 9h30 - 17h	☐ 1 ☐ 2

Semaine 1 : Du 20 avril au 24 avril

Semaine 2 : Du 27 avril au 30 avril

⚠ La piscine de Cachan étant fermée le vendredi, une activité multisports sera proposée aux mêmes horaires, au gymnase de la Paix

⚠ Les activités sportives sont soumises au TPI. Pensez à le faire calculer sur votre espace famille ou en prenant rendez-vous à l'accueil unique de la Mairie, à défaut le tarif maximum sera appliqué.

Inscriptions en ligne sur Fresnes&Vous ou à l'accueil unique à partir du 11 avril (sur rendez-vous : 01 49 84 56 56) dans la limite des places disponibles.



Fresnes



SEMAINE DU 20 AU 24 AVRIL - MATIN / Tarif minimum : 6,10 € - Tarif maximum : 33,88 €

« Abeilles et fleurs en couleur »	
Venez explorer le monde coloré des abeilles et des fleurs à travers des activités de papier mâché, de dessin et de peinture !	
4 - 6 ans	☐ 10h30 - 12h30
« Avis aux collectionneurs et explorateurs ! »	
Transforme des objets du quotidien en petites œuvres merveilleuses et surréelles, puis mets-les en boîte pour créer ton propre cabinet de curiosités.	
4 - 6 ans	☐ 10h30 - 12h30

APRÈS MIDI

« Dialogue avec l'art »	
Découvre une œuvre par la copie, puis réinterprète-la grâce au remake, au détournement ou à la transformation.	
7 - 11 ans	☐ 13h 30 - 15h30

SEMAINE DU 27 AU 30 AVRIL - MATIN / Tarif minimum : 4,87 € - Tarif maximum : 27,10 €

« Poupée de mains », « Poupée à fil »	
Création de caractère à animer avec notre corps : Multi techniques.	
4 - 6 ans	☐ 10h30 - 12h30
« Quand les lignes prennent du volume »	
Découvrez comment donner du relief aux formes. À partir de lignes simples, réaliser une composition inspirée.	
7 - 10 ans	☐ 10h30 - 12h30

APRÈS MIDI

« Pop-up en histoire »	
Entre plat et relief, mettez le papier en mouvement pour raconter une histoire. Multi technique dessin, peinture, collage et papier.	
7 - 11 ans	☐ 13h 30 - 15h30

Les stages se déroulent à l'école d'arts au 7, rue Louise-Bourgeois - 01 78 68 28 31

Prévoir une blouse de travail

Inscriptions en ligne sur Fresnes&Vous jusqu'au vendredi précédent le début des activités ou à l'accueil unique à partir du 11 avril (sur rendez-vous : 01 49 84 56 56) dans la limite des places disponibles



Fresnes

CULTURE

Bulletin d'inscription

PRINTEMPS 2026 - Stages créatifs du 20 au 24 avril et du 27 au 30 avril

Nom de l'enfant :	Classe :
Prénom :	Nom du responsable :
Date de naissance :	Prénom :
Adresse :	Téléphone :
Établissement scolaire :	Email (en lettres capitales) :

Autorisation parentale

Je soussigné(e), [] responsable de l'enfant, déclare avoir pris connaissance des horaires et lieux de stages et autorise mon enfant à y participer. Je m'engage à ce que mon enfant respecte les règles élémentaires de bonne conduite, de sécurité et de bien vivre-ensemble. J'autorise les éducateurs à apporter, le cas échéant, les premiers soins nécessaires à l'enfant (application d'une poche de glace, désinfection de petite plaie...).

J'atteste que mon enfant dispose d'une assurance extrascolaire.

J'autorise que mon enfant soit photographié ou filmé pendant le stage pour la promotion des activités extrascolaires municipales :

oui ☐ non ☐

Fait à Fresnes, le :

Signature :

Cadre réservé à l'administration

Mode de règlement

- Le maintien d'une activité est conditionné par le nombre de participants.
- La pré-inscription aux accueils de loisirs peut être annulée sur présentation d'un justificatif d'inscription au Passeport jeunes.
- Toute inscription au Passeport jeunes est définitive et ne donnera lieu à aucune modification ou remboursement sauf problème médical dûment justifié par un certificat médical.

impression numérique municipale



SPORT

Bulletin d'inscription

PRINTEMPS 2026 - Stages sportifs du 20 avril au 30 avril

Nom de l'enfant :	Classe :
Prénom :	Nom du responsable :
Date de naissance :	Prénom :
Adresse :	Téléphone :
Établissement scolaire :	Email (en lettres capitales) :

Autorisation parentale

Je soussigné(e), [] responsable de l'enfant, déclare avoir pris connaissance des horaires et lieux de stages et autorise mon enfant à y participer. Je m'engage à ce que mon enfant respecte les règles élémentaires de bonne conduite, de sécurité et de bien vivre-ensemble. J'autorise les éducateurs à apporter, le cas échéant, les premiers soins nécessaires à l'enfant (application d'une poche de glace, désinfection de petite plaie...).

J'atteste que mon enfant :

- n'a pas de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives
- dispose d'une assurance extrascolaire.

J'autorise que mon enfant soit photographié ou filmé pendant le stage pour la promotion des activités extrascolaires municipales :

oui ☐ non ☐

Fait à Fresnes, le :

Signature :

Cadre réservé à l'administration

Mode de règlement

- Le maintien d'une activité est conditionné par le nombre de participants.
- La pré-inscription aux accueils de loisirs peut être annulée sur présentation d'un justificatif d'inscription au Passeport jeunes.
- Toute inscription au Passeport jeunes est définitive et ne donnera lieu à aucune modification ou remboursement sauf problème médical dûment justifié par un certificat médical.

impression numérique municipale